

battants de la dernière guerre ni ceux qui se battent actuellement en première ligne ne tiennent à voir ces hommes prendre les rênes de l'Etat tant que durera le conflit.

L'hon. M. HOWE: On m'a souvent demandé d'exposer les détails relatifs à notre production de guerre, surtout en ce qui concerne l'avionnerie et je veux aujourd'hui, avec le consentement de la Chambre, répondre à ce désir.

Avant de faire connaître l'activité du ministère des Munitions et Approvisionnements, il y a lieu de dire quelques mots du ministère lui-même. On aime à décocher des traits contre le ministère et les reproches qui nous viennent de certains côtés ne sont ni plus ni moins qu'injurieux.

Un éditorial qui m'est tombé sous la main aujourd'hui dit que "le ministère des Munitions et Approvisionnements est lourd, amorphe et surchargé jusqu'à la limite de ses forces". En toute équité, les dirigeants du ministère doivent avoir la faculté d'exposer leur façon de voir à ce sujet.

Le ministère est chargé des achats pour l'armée, la marine et l'aviation, des travaux de construction militaire au pays, à l'exception de certains travaux exécutés en régie par l'armée, et aussi des achats pour le compte du gouvernement de la Grande-Bretagne, des gouvernements de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de l'Inde, et pour deux ou trois gouvernements autres que ceux de l'Empire.

M. MacNICOL: C'est-à-dire des achats en Amérique?

L'hon. M. HOWE: Des achats au Canada. Cette tâche a, sans conteste, une très grande envergure. Je doute que les honorables députés se représentent vraiment l'ampleur qu'elle a atteinte. J'en ai donné une idée, il y a une couple de jours, en disant que, tandis que le premier contrat concernant la fabrication de la mitrailleuse Bren, regardé alors comme fort important, prévoyait la production annuelle de 5,000 mitrailleuses, le contrat actuel, — chose qui paraîtra incroyable à la Chambre — prévoit la production annuelle de 97,500 mitrailleuses, soit 19 fois et demie la quantité primitive. Et cependant, il faut convaincre les gens de la vérité de la chose, les mêmes gens qui prétendaient, il y a quelques jours, qu'on ne fait rien au Canada pour organiser la puissance de production du pays.

Quiconque voyage en chemin de fer dans les Provinces maritimes constate qu'on utilise nos voies ferrées à plein rendement dans cette région. Les ports de Saint-Jean et Halifax sont débordés par la tâche d'assurer l'expédition des produits canadiens destinés aux théâtres de la guerre. Quiconque accomplit ce voyage doit

se dire que cette activité est le résultat de la puissance de production nationale placée sur un pied de guerre.

Quant à savoir si le ministère est lourd et amorphe, j'ai consulté le dictionnaire pour m'assurer que je comprenais le sens véritable du mot amorphe. Ce mot veut dire informe ou inorganisé. Le département est-il inorganisé? J'ai sous la main un tableau d'organisation tenu à jour pour chaque mois. Il indique les relations directes entre les divers services du ministère, à quel fonctionnaire ces derniers font rapport et par l'intermédiaire de qui ils atteignent le ministre au sujet des décisions à prendre. Je tiens à consigner ce tableau au compte rendu. Il intéressera la députation: (Voir tableau à la page 1081).

Quant à la question de savoir si le ministère a atteint la limite de son effort, je lis chaque jour dans les journaux que ma santé est gravement atteinte, que je suis sur le point de flancher, bien que je n'en aie moi-même rien constaté. Il me semble que je devrais être le premier à m'en apercevoir. D'autres pensent que je devrais être le dernier. Or, je sais que le premier ministre a l'œil grand ouvert sur le travail de tous les départements et je suis absolument certain que si j'avais déjà flanché ou même si j'étais sur le point de le faire, il m'en avertirait et me confierait une tâche moins écrasante. Cela le regarde et je n'ai pas le moindre doute qu'il remplira son devoir. Je ne réclame aucune sympathie. Je n'ai pas demandé le poste de ministre des Munitions: on me l'a assigné. Je l'ai accepté parce que je croyais que tel était mon devoir et je me propose de le tenir jusqu'à ce qu'on me confie une autre charge ou qu'on me demande de m'effacer. Si je cède sous le poids de mes fonctions, je serai seul à ressentir cette perte.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce sera une perte pour le pays.

L'hon. M. HOWE: Je ne réclame aucune sympathie à cet égard. Quant à savoir si le ministère a atteint la limite de son effort, je répons que le ministère des Munitions et Approvisionnements est tout aussi vigoureux et aussi capable d'accomplir sa tâche qu'il l'était quand j'en ai pris charge. Nous le tenons en forme en lui infusant constamment du sang nouveau. Il ne se passe pas de mois sans que nous fassions appel à un éminent administrateur, à un personnage qui a fait sa marque au pays comme administrateur, pour lui confier une des tâches du ministère. Le mois dernier, nous avons retenu les services de quatre hommes d'affaires. L'un est M. Harry Carmichael qui a abandonné le poste très largement rémunéré de vice-président et directeur général de la General Motors Corporation of Canada. Nous lui avons demandé de travailler sans traitement au ministère des Munitions et Ap-